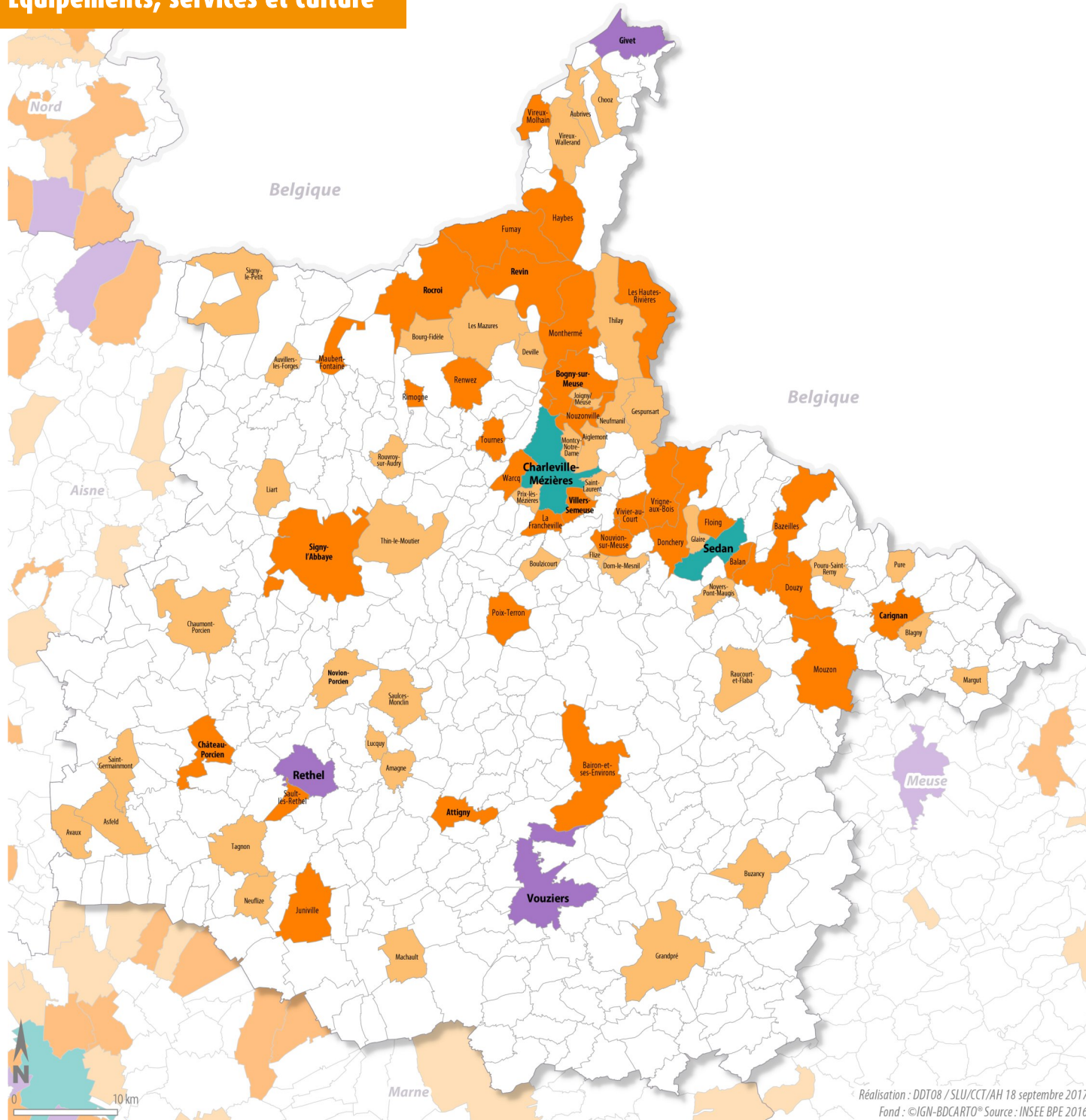


# Équipements, services et culture



## PÔLES D'ÉQUIPEMENTS ET DE SERVICES

### Niveau d'équipement communal



Les **pôles relais** sont les communes qui concentrent entre 50 et 75 % des équipements de la gamme de proximité.

Les **pôles de proximité** sont les communes qui concentrent plus de 75 % des équipements de la gamme de proximité.

Les **pôles intermédiaires** sont les communes qui concentrent plus de 75 % des équipements de la gamme intermédiaire.

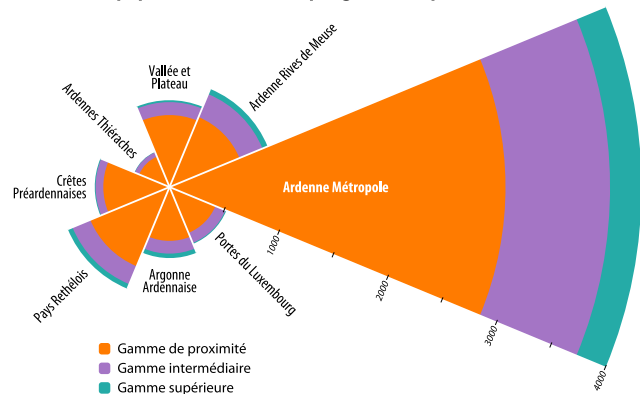
Les **pôles supérieurs** sont les communes qui concentrent plus de 75 % des équipements de la gamme supérieure.

### La base permanente des équipements

La base permanente des équipements (BPE) de l'Insee fournit le niveau d'équipements d'un territoire. Cette base est composée de 110 équipements répartis en trois gammes.

- la **gamme de proximité** qui comporte 27 équipements du type : boulangerie, boucherie, salon de coiffure, restaurant, maçon, école élémentaire, infirmier, terrain de sport, fleuriste, etc.
- la **gamme intermédiaire** qui comporte 36 équipements du type : gendarmerie, banque, supermarché, collège, piscine, psychologue, sage-femme, vétérinaire, magasin de vêtements ou de chaussures, station service, etc.
- la **gamme supérieure** qui comporte 47 équipements de type : musée, cinéma, lycée, hypermarché, hôpital, gare, parfumerie, pôle emploi, théâtre, parcours sportif, etc.

### Nombre d'équipements et services par gamme et par EPCI



### Les pôles d'équipements et de services

La communauté d'agglomération « Ardenne Métropole » se voit fortement dotée en équipements et services de toute gamme, on y trouve les deux pôles supérieurs du département. Les intercommunalités « Ardenne Rives de Meuse » et « Vallées et Plateau d'Ardenne » se composent de multiples pôles de proximité, les équipements sont nombreux et répartis de façon assez homogène sur leur territoire. Les communautés de communes « Crêtes Préardennaises » et « Portes du Luxembourg » sont munies de quelques pôles de proximité et de pôles relais qui permettent un accès proche aux divers équipements et services. La communauté de communes du « Pays Rethélois » et celle de l'« Argonne Ardennaise » voient leurs équipements et services plus concentrés sur les chefs-lieux d'arrondissement, respectivement Rethel et Vouziers. L'intercommunalité « Ardenne Thiérache » offre peu de pôle d'équipements.

Dualité nord-est/sud-ouest. Le périmètre comprenant la vallée de la Meuse, le plateau de Rocroi et la Pointe des Ardennes est richement doté en équipements et services – plus des deux tiers des équipements et services disponibles sur le département. Au sud de la diagonale partant de la Thiérache jusqu'à l'Argonne les pôles d'équipements et de services sont plus éparés.